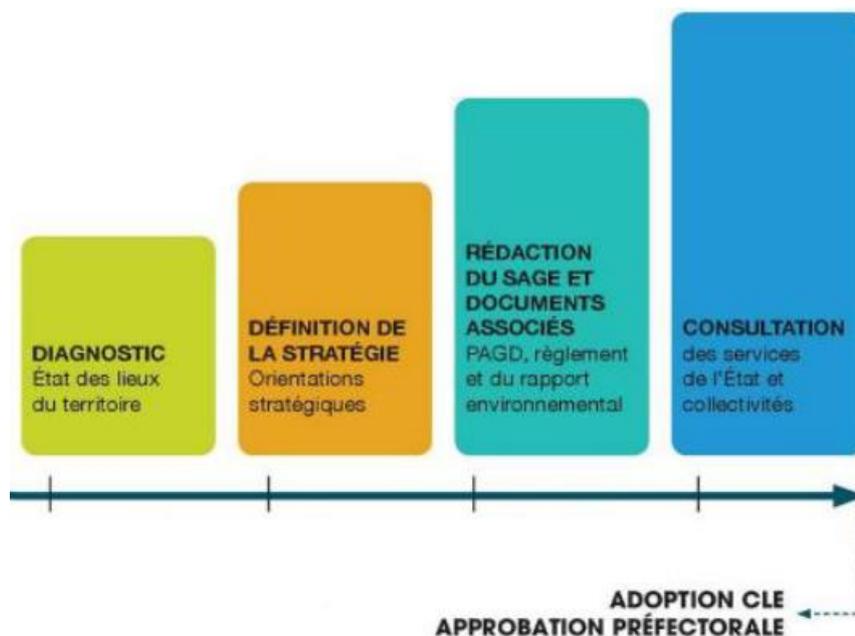


Note de synthèse de phase 1 : Définition du cadre de concertation

1 Présentation de l'étude SAGE Drôme 2050 (2022-2023)

L'étude SAGE Drôme 2050 s'inscrit dans la démarche de la 2^e révision du SAGE Drôme et vise à ancrer la rédaction du nouveau SAGE dans une meilleure compréhension du contexte actuel des usages de l'eau sur le bassin et d'adaptation au changement climatique.

La 2^e révision du SAGE comporte actuellement un diagnostic validé en décembre 2018 et des orientations stratégiques validées en 2019 intégrant une nouvelle phase de participation citoyenne.



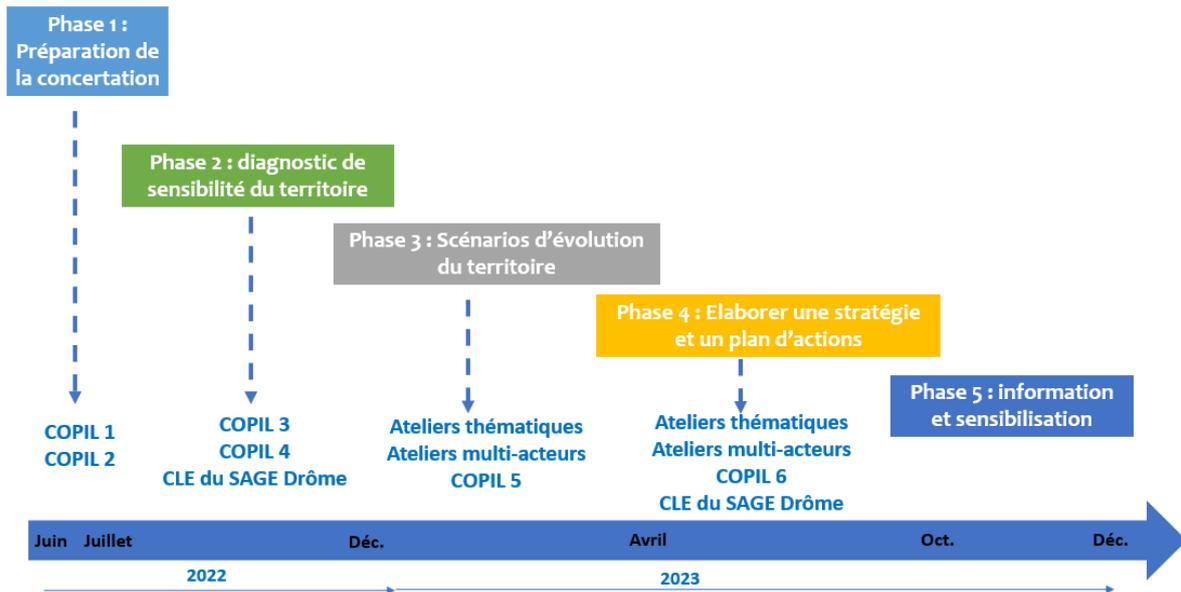
Grandes étapes de la 2^e révision du SAGE Drôme

L'étude SAGE Drôme 2050 vise à **coconstruire une stratégie de gestion et d'aménagement du territoire à l'échelle du bassin de la Drôme**, qui permette de réduire la vulnérabilité du territoire et de ses activités face aux mutations climatiques et socio-économiques à venir, tout en préservant ses ressources en eau et ses milieux aquatiques et humides.

- **Les résultats de l'étude viendront alimenter la rédaction du SAGE et ses documents associés.**

2 Méthodologie et calendrier de l'étude SAGE Drôme 2050

L'étude se divise en 5 phases principales, réparties sur 18 mois :



Processus des 5 grandes étapes de l'étude prospective pour l'adaptation des usages au changement climatique dans le bassin versant de la Drôme

3 Objectif de la phase 1 de l'étude

L'objectif de la phase 1 était de préparer les temps forts de la concertation qui se dérouleront respectivement en phase 3 pour la définition des scénarii d'évolution du territoire et en phase 4 pour l'élaboration de la stratégie d'adaptation et la définition du plan d'actions.

La construction du cadre de concertation est une particularité du projet puisqu'il a été coconstruit avec les acteurs du territoire. Il a fait l'objet du premier mois de travail du projet avec les acteurs, lors de deux comités de pilotage (COPIIL) et de plusieurs entretiens exploratoires. Ce cadre n'a donc pas été imposé au démarrage et a donc pu être construit sur mesure selon les attentes des acteurs du territoire.

Les 2 comités de pilotage ont eu lieu respectivement le 21 juin 2022 et le 8 juillet 2022. Lors de ces deux comités de pilotage les acteurs ont travaillé sur :

- La gouvernance de l'étude et les règles de décisions ;
- Le rythme et le format des phases de concertation des phases 3 et 4 du projet ;
- La liste des acteurs concertés lors des phases 3 et 4 du projet ;

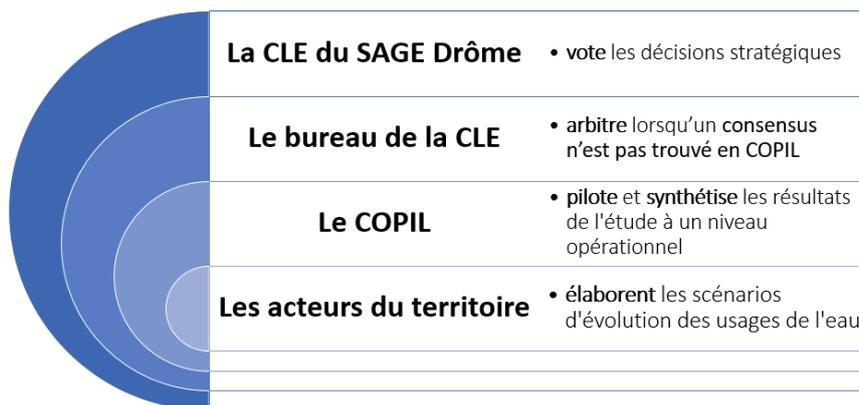
Une série d'entretiens exploratoires menés avec 7 acteurs-clé du bassin (membres de la CLE du SAGE Drôme, experts thématiques, représentants des services de l'Etat) a été menée. Les entretiens ont été réalisés sur le thème des 5 enjeux principaux du SAGE, avec les 1 à 2 acteurs les plus qualifiés pour répondre aux questions concernant cet enjeu. Ces entretiens ont notamment mis en évidence que certaines thématiques comme l'adduction d'eau potable, la production d'hydro-électricité, l'urbanisme ainsi que l'habitabilité du territoire devaient être mieux intégrées aux discussions sur l'avenir de la gestion de l'eau sur le bassin de la Drôme. L'apparition des premiers impacts du

changement climatique sur l'agriculture du bassin a aussi été relevée, montrant l'importance de mettre en place une gestion collective au niveau agricole sur tout le bassin. Les acteurs interrogés ont enfin partagé leur souhait d'inclure tous les types d'utilisateurs dans un processus de concertation de l'étude SAGE Drôme 2050, tout en le cadrant et en informant le plus grand nombre des résultats de l'étude (y compris la population).

4 Les points de cadrage proposés par le COPIL à l'issue de cette 1ère phase du projet

4.1 La gouvernance de l'étude et les règles de décisions

L'étude SAGE Drôme 2050 est pilotée et suivie par 3 instances principales : un Comité de pilotage (COPIL), le bureau de la CLE et la CLE du SAGE Drôme. Le COPIL regroupe des membres de la CLE du SAGE Drôme (notamment des commissions thématiques 1 « Efficacité du SAGE » et 4 « Partage de l'eau »), leur service technique, ainsi que des personnes extérieures cooptées et validées par le COPIL et ses vice-présidents.



La gouvernance de l'étude « SAGE Drôme 2050 »

Les règles de décisions validées par le COPIL sont les suivantes :

- **Le COPIL est le lieu de concertation où sont définies les grandes orientations du projet.**
- **Les décisions prises au sein du COPIL seront actées par un vote ouvert** (à main levée, ou par vote coloré par exemple)
- En amont des ateliers thématiques, une **réunion d'information ouverte est organisée pour tous les participants** pour partager les résultats du diagnostic. **La CLE est le lieu de partage d'information, de délibération et d'arbitrage.** Elle valide le diagnostic de territoire (phase 2), et délibère sur la stratégie d'adaptation et le programme d'actions (phase 4).
- Si un consensus ne peut être atteint en COPIL, alors le bureau de CLE voir la CLE plénière pourront être sollicités pour trancher.

4.2 Le rythme et le format des phases de concertation des phases 3 et 4 du projet

Les acteurs ont validé le rythme et le format des phases de concertation des phases 3 et 4. Elles s'organiseront autour de **6 ateliers thématiques**, puis au sein d'un **atelier multi-acteurs** regroupant tous les acteurs mobilisés.

Les 6 ateliers thématiques sont les suivants :

Thème	Groupe d'acteurs
1 – Industrie	<i>Industriels, les préleveurs d'eau</i>
2 – Agriculture 1	<i>Agriculteurs irrigants et non-irrigants, semenciers et coopératives agricoles, syndicats et associations agricoles</i>
Agriculture 2	<i>Agriculteurs irrigants et non-irrigants, semenciers et coopératives agricoles, syndicats et associations agricoles</i>
3- Aménagement du territoire : amont	<i>Elus, acteurs de l'AEP et de l'urbanisme territoire amont</i>
3- Aménagement du territoire : aval	<i>Elus, acteurs de l'AEP et de l'urbanisme territoire aval</i>
5 – Tourisme	<i>Acteurs du tourisme</i>
6 – Milieux naturels, paysages et cadre de vie	<i>Acteurs de la protection de l'environnement et du paysage</i>

Deux documents complémentaires ont été développés à la suite de cette phase 1 :

- Une **note de cadrage sur le processus de concertation**, qui détaille les grands moments de la concertation pour les acteurs impliqués, ainsi que les règles de la concertation votées par les membres du COPIL de l'étude
- Une **charte d'engagement au sein du processus de concertation** de l'étude SAGE Drôme 2050, signée par tous les participants aux ateliers multithématiques et multi-acteurs des phases 3 et 4 du processus.

4.3 Les listes des acteurs concertés lors des phases 3 et 4 du projet ;

A partir des principaux enseignements tirés des entretiens exploratoires, le groupement d'étude a construit des listes d'acteurs par thème des ateliers thématiques. Ces listes ont ensuite été travaillées par les participants au 2^{ème} COPIL.

In fine, ces listes ont été complétées par le SMRD, au fur des sollicitations des acteurs et du recueil des engagements pour les phases 3 et 4, notamment à travers la charte d'engagement.

Les 5 listes d'acteurs, par thématique, invités à participer aux phases de concertation des étapes 3 et 4 sont les suivantes :

ATELIER : Milieux naturels, paysages et cadre de vie

NOM Prénom	Structure
MT Michel-Dansac	Association des riverains de Printegarde
Jean-Jacques VEILLET	Association Syndicale Libre Boulc
	Association syndicale libre de gestion forestière de la pierre sanglante
Regis PINET	Association syndicale libre de gestion forestière l'Ecrin de Saint Médard
JEUNE Alain	Centre Régional de la Propriété Forestière - CRPF Rhône-Alpes
CHATEAUVIEUX Maxime, Yannick MASSE	Conseil départemental de la Drôme - Espaces naturels sensibles
PASCAULT Benoit	Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes
Audrey BONNEFOY	Département de la Drôme
Emmanuelle ROUCHON	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne Rhône-Alpes
BRELY Christian	Fédération de la Pêche de la Drôme
Yann MONNIER	Fédération de la Pêche de la Drôme
MATHIEU Roger	Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature - FRAPNA
Philippe LLORET	Gare des ramières
Henri GRAS	La préservatrice de la Gervanne
Emile MALICORNE	La truite Dioise
Olivier LAUDET	La Truite du Désert
Joël MAUGARD	L'Entente Halieutique de la Basse Vallée de la Drôme
Jacques POURCHAILLE	Les amis de la Gaule Loriolaise
Gillian BERNARD	Les Pêcheurs de la Moyenne Vallée de la Drôme
Stephane VINCENT	Ligue pour la Protection des Oiseaux - LPO
	LYSANDRA
MARION Christine	Mairie de Grâne
Catherine PELLINI	Natura 2000 - CCD
Camille LEBIHAN	Natura 2000 Amont
Florence NIEL	Natura 2000 Gervanne & Sye
Jean-Baptiste BUTIN	Natura 2000 Printegarde
Jean Pierre MATRON	Office français de la biodiversité - OFB
Olivan OMNES/M. ROMATIF	Office national des forêts - ONF
GONNET Fabrice	SMRD - Patrimoine Naturel

ATELIER : AEP et URBANISME - amont

OM Prénom	Structure
Emilie Belmont, Chargée de mission AEP	CC du Pays Diois
DECAUVILLE Isabelle, Chargée de mission Urbanisme	CC du Pays Diois
TOURRENG Olivier, Elu Urbanisme	CC du Pays Diois
Daniel GILLES	Conseil Départemental 26
CHARMET Martine / Vice-Président CT2	Conseil Départemental 26
VANONI Eric	Mairie de Chatillon-en-Diois
LEMERCIER Christophe, / Vice-Président CT1	Mairie de Crest
BIZOUARD Isabelle	Mairie de Die
MELLET Jérôme	Mairie de Luc-en-Diois
FAVIER Jean-Marc	Mairie de Menglon
ROUIT Jean-Pierre	Mairie de Recoubeau-Jansac
FERNANDEZ Daniel	Mairie de Saint Nazaire-le-Désert
MOLLARD Maurice	Mairie de Solaure-en-Diois
QUEBRE Corinne	Sous-préfète
	Syndicat des Eaux de la Vallée de Quint

ATELIER : AEP et URBANISME - aval

NOM Prénom	Structure
Eve SIVADE	Agence de l'eau
PETROFF Alexis, chargé de mission	CC Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme
Philippe HUYGUES, élu	CC Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme
SENTENAC Mathilde, Chargée de mission Urbanisme	CC Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme
BAUDIN Pascal - Vice-Président CT4	CC du Pays Diois
CROZIER Gérard - Président SMRD	CC Val de Drôme en Biovallée
Jean SERRET, Elu AEP	CC Val de Drôme en Biovallée
Chargé de mission Urbanisme	CC Val de Drôme en Biovallée
Sarah FREY	CC Val de Drôme en Biovallée
Philippe CHAVE	Commune de Livron
Stéphane ROURE	DDT - Direction Départementale des Territoires
Pierre LESPETS - Président de la CLE	Mairie de Loriol
Bertrand JOLY	Parc Naturel Régional du Vercors
Gérard GAGNIER	Parc Naturel Régional du Vercors
AURIAS Claude	Région AURA
HAMELIN Catherine	SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence
CAILLET Christian	SCoT Basse vallée de la Drôme
ROSSI Cécile, chargé de mission	SCoT Basse vallée de la Drôme
Loic MOREL, Président	SCoT Vallée Drôme aval
M. Van Der Moes	Syndicat des Eaux du Sud Valentinois
Gilbert CHAREYRON	Syndicat intercommunal des Eaux Drôme Rhône
Florian LABAT, directeur	Syndicats des eaux MPAS + Drôme Gervanne
Gilles MAGNON, Président	Syndicats des eaux MPAS + Drôme Gervanne
TRON Frédéric - Vice-Président CT5	Syndicat mixte de la rivière Drôme et ses affluents

ATELIER : AGRICULTURE

NOM Prénom	Structure
	ADAF - Association Drômoise d'Agroforesterie
BREYNAT Philippe	ADARII - Association drômoise des agriculteurs en réseaux d'irrigation individuels
	ADEAR Drôme - Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural
Galcérand SERRALONGUE	AgribioDrôme
Eric KABANOUNY	AgroBioDrom
	Association Départementale d'Economie Montagnarde (ADEM)
	Association "Terre de Liens" Rhône Alpes
Tao Carpentier	Association Biovallée
Stéphane BOUTARIN	Association des producteurs d'ail de la Drôme
	Atelier des Alvéoles
Rémi GRAS / Frédérique DELHEM	CC Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme
Marie-Laure VALLA	CC du Pays Diois
Joel BOEYAERT	CC du Pays Diois
CHEVALIER Elise	CC Val de Drôme en Biovallée
BON Serge / DUBOCS François	Chambre d'Agriculture 26
	CIVAM 26 - Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
	Confédération Paysanne
	COOPENOIX
	Coopérative Plantes Aromatiques et Médicinales du Diois
Manon COURIAS	DDT - Direction Départementale des Territoires
Antonin DELISLE / Sandrine BARRAY	Département de la Drôme / Service Agriculture
	FD CUMA - Fédération Départementale Coopératives Utilisation Matériel Agricole
	FDSEA - Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
	Fédération Départementale Ovine
	FIBL - Institut de recherche de l'agriculture biologique
Jordan MAGNET	JA 26 - Jeunes agriculteurs 26
ROMANET Pierre-Antoine	JARDINS PARTAGES
Rémi REY	Mairie de Saint Roman
DESPLANCHES Mathilde	Organisme Unique de Gestion Collective
BARBAZA Jacques-Antoine	Pisciculture Font Rome
	SAFER - Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
Sophie LASAUSSE / Alain GALLICE	SID - Syndicat d'Irrigation Drômois
BLANC Ludwig	SID - Syndicat d'Irrigation Drômois
	Solidarités Paysans Drôme/Ardèche
	Syndicat Caprin
Fabien LOMBARD, Président Marie LAFARGUE, coordinatrice	Syndicat de la clairette et des vins du Diois
Yves MENGIN	Syndicat des vignerons des coteaux de Brezème
	Valgrain
	VALSOLEIL

ATELIER : INDUSTRIE

NOM Prénom	Structure
	Abattoir Bernard Royal Dauphiné
GIRARD André	Association des Moulins et Canaux 07-26
	Brasserie les Gens Sérieux
	Brasserie Manivelle
	Brasseries 3 becs
Thierry SANCHEZ, Directeur Général Adjoint de la CCI	CCI - Chambre de commerce et d'industrie
	Charles & Alice
Michel RIBERT	Compagnie Nationale du Rhône
M. GERMONT directeur	Coopérative fruitière Loriol/Lorifruit
	Delmonico-Dorel
ROCHFORT Mathias	Direction Départementale Protection Populations ICPE
Alain AUBANEL	Distillerie des 4 vallées
	Elixens
UYOT	EURIAL - Fromagerie Crest
	Fromagerie de la Drôme
CORDIER	Herbarom Laboratoire
	Laboratoire Sanoflore
Daniel Malado	LIOTARD TP
	Nateva
	Poli-Film France SA
	SARL abattoir du Diois
	Smurfit Kappa Sud-Est - Site de Crest
Marie MUSSAT	UNICEM
PASCOLETTI Yvan (yvan.pascoletti@cemex.com)	UNICEM

ATELIER : TOURISME

NOM Prénom	Structure
	Agence Développement Touristique de la Drôme - ADT 26
Kevin CLOT	Biosphere Canyon
	Camping Domaine du Couriou
Oriane et Jody ARNAUD	Camping La Clairette
	Camping La Pierre à feux
Claudine et Christophe ECKEL	Camping La Pinède
	Camping les Tuillères
Pierre CAPIEZ	Canoe Drôme
Francois BROCARD, Elus tourisme	CC Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme
DELARBRE Camille	CC Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme
JP ROUIT, Elus tourisme	CC du Pays Diois
Benoit MACLIN, Elus tourisme	CC Val de Drôme en Biovallée
DUMAS Magali	CC Val de Drôme en Biovallée
HOOVER Julie	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 26
Emilie DEDIEU	Conseil Départemental de le Drôme - Service Sport Nature
Pierrot ROETYNCK	Eva Location
PLUVINAGE Jean-Michel	Fédération Drômoise de l'Hôtellerie de Plein Air
Michel VIDALENCHE	Fédération Française de canoé- Kayak - Comité Drôme
	Gervanne Camping
Monique GRANIER	Les ours du Glandasse
Nathalie GAYRAUD	Office de Tourisme du Pays Diois
	Office du tourisme du cœur de Drôme
Paul VILLECOURT	Paul Villecourt
	Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (SDJES-DSDEN)
Hervé VITALI	
Florian GASSER	Syndicat Loueurs de canoé
	Union des Métiers Industrie Hôtellerie de la Drôme
Fabienne SOUDE	Mairie Die